

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)			
Propriétaire 1			
N° téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire	Courriel
Propriétaire 2			
N° téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire	Courriel

LOGEMENT		
Adresse	Municipalité	Code postal
Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> Individuel/jumelé <input type="checkbox"/> Duplex <input type="checkbox"/> Maison en rangée <input type="checkbox"/> Copropriété (Nombre de logement)		
<input type="checkbox"/> Maison mobile <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ Propriétaire du terrain <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : <input type="checkbox"/> Résidence d'accueil : _____ places (maximum 9) <input type="checkbox"/> Maison de chambres : _____ chambres (maximum 3)		
Valeur uniformisée du bâtiment* (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ (Maximum 120 000 \$)		
*La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment inscrite sur l'avis d'évaluation municipale par le facteur comparatif. Pour les besoins du programme, l'année de référence est l'année civile qui précède l'année de la programmation au cours de laquelle le certificat d'admissibilité est délivré.		
Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale : _____ Année de construction : _____		

COMPOSITION DU MÉNAGE		
Propriétaire(s)		
Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1		/ /
2		/ /
Conjoint(e)		
Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1		/ /
Autres		
Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1		/ /
2		/ /
3		/ /
Nombre total de personnes dans le ménage : _____		
Êtes-vous d'ascendance autochtone ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

DOCUMENTS À JOINDRE AVEC LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- L'avis d'évaluation municipale de l'année civile qui précède la programmation concernée;
- L'avis de cotisation fédéral complet de l'année civile qui précède la programmation concernée;
- Une copie signée de sa déclaration de revenus correspondante.

Le cas échéant, d'autres pièces justificatives pourraient s'avérer nécessaires, notamment pour une pension alimentaire ou un paiement de soutien non imposable, reçu ou versé (ex. : copie de l'ordonnance du tribunal ou de l'entente écrite).

D'autres renseignements pourront être demandés lors de la visite du bâtiment par l'inspecteur accrédité de la MRC de La Matanie. La MRC communiquera uniquement avec les propriétaires dont le dossier aura été sélectionné afin de planifier une visite de la propriété.

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRES		BESOIN D'AIDE ?	
J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.		Pour toute autre information : Téléphone : 418-562-6734	
		(À l'usage de la MRC)	Reçu à la MRC le Année / Mois / Jour
Signature	Année / Mois / Jour		
Signature	Année / Mois / Jour		

IMPORTANT : Le formulaire complété et les documents à joindre doivent être retournés à votre municipalité ou à la MRC de La Matanie. L'étampe de réception de la municipalité ou de la MRC fera foi de la date de réception officielle. Une demande incomplète sera **irrecevable**.

INFORMATIONS UTILES

- Revenu maximum selon la taille du ménage : (Niveau de revenu applicable effectif en 2021 selon la SHQ)
 - Couple ou 1 personne = 35 000 \$
 - 2 à 3 personnes sauf couple = 41 500 \$
 - 4 à 5 personnes = 46 000 \$
 - 6 personnes et plus = 51 000 \$
- La MRC de La Matanie est le territoire d'application du programme.
- La valeur uniformisée de l'habitation ne doit pas dépasser 120 000 \$.
- L'aide financière accordée peut atteindre un maximum de 12 000 \$.
- Le montant de l'aide financière est établi en multipliant le coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles par le taux d'aide. Ce taux peut atteindre 95 % et varie en fonction du revenu du ménage.
- Le coût reconnu tient compte du plus bas montant entre la soumission d'un entrepreneur et l'évaluation du coût des travaux établis par la MRC de La Matanie à partir d'une liste de prix déterminée par la SHQ.
- Un propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a reçu dans le passé une aide financière du programme RénoVillage (RVI) ou du programme RénoRégion (PRR) ou du programme Rénovation Québec (PRQ) ou du programme Logement abordable Québec – volet Nord-du-Québec (LAQ-N) au cours des dix dernières années.
- Les travaux ne doivent pas débuter avant que la MRC délivre un certificat d'admissibilité confirmant l'aide financière.
- Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur détenant une licence de la RBQ et des numéros de TPS et de TVQ.
- Les matériaux et la main-d'œuvre doivent être fournis par l'entrepreneur. Les matériaux doivent être neufs et de qualité standard.
- Les travaux doivent être complétés à la satisfaction de la SHQ dans les six mois suivant la délivrance du certificat d'admissibilité par la MRC de La Matanie.
- L'aide financière est versée par la MRC de La Matanie à la fin des travaux.
- Le propriétaire doit s'engager à faire exécuter tous les travaux jugés nécessaires pour corriger les défauts majeurs.
- Le logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs défauts majeurs.
- La sélection des demandes d'inscription sera effectuée en fonction des fonds disponibles et de la date de réception de la demande.
- Certains critères du programme peuvent être sujet à changement. L'Analyse de la demande sera effectuée selon les critères qui seront en vigueur à ce moment-là.

Le programme RénoRégion est financé par la Société d'habitation du Québec et, dans certains cas, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.